ACADÉMIE
DE LILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Département de l'Enseignement Privé

DOSSIER DE PRISE EN CHARGE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE - 1er DEGRE

Ce dossier est à transmettre sans délai accompagné des pièces justificatives (en pdf) par courriel à ce.dep@ac-lille.fr.

Vous veillerez à **bien remplir l'ensemble des informations demandées**[1]. Le dossier devra obligatoirement être accompagné des **pièces justificatives** attendues. La réception du dossier complet conditionne la prise en charge administrative et financière par le rectorat. Une demande incomplète entraînera des retards de traitement.

Attention : tout document en langue étrangère doit être accompagné d'une traduction établie par un traducteur agréé.

MA SITUATION

Cocher l'intitulé qui correspond à votre situation.

☐ Lauréat de concours du 1er degré
☐ Bénéficiaire de l'obligation d'emploi
☐ Contractuel alternant
☐ Reprise après congé parental
☐ Reprise après disponibilité

☐ Délégué auxiliaire dans une école sous contrat simple
☐ Délégué auxiliaire dans une école sous contrat d'association

MES INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom de naissance		Prénom	
Nom d'usage			
Date et lieu de naissance		Nationalité	

MES COORDONNÉES

Téléphone		E-mail	

MON ADRESSE :

Numéro de la voie		Nom de la voie	
Complément d'adresse		Code Postal	
Ville		Pays	

[1] Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et financière de votre dossier. Le destinataire des données est le Rectorat de Lille. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Rectorat de Lille 144 rue de Bavay 59000 LILLE. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

NOM : PRENOM :

DOSSIER DE PRISE EN CHARGE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE - 1er DEGRE

MA SITUATION FAMILIALE

Situation ☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e) ☐ En concubinage ☐ PACS

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOS ENFANTS A CHARGE :

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE

Si je souhaite réaliser une demande de Supplément Familial de Traitement (SFT), je complète les éléments ci-dessous :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE CONJOINT(E) OU EX CONJOINT(E) :

Nom de naissance
Prénom
Nom d'usage

☐ J'atteste sur l'honneur que mon(ma) conjoint(e) ne bénéficie pas du Supplément Familial de Traitement.

Signature de l'intéressé(e)

MA SITUATION ADMINISTRATIVE

☐ J'ai déjà perçu une rémunération par le Trésor Public.

Dernier emploi occupé
Désignation de l'établissement
Adresse
Ville
Académie
Date de fin de fonction dans cet emploi

DOSSIER DE PRISE EN CHARGE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE - 1er DEGRE

MA CARRIERE

ETAT DES SERVICES ANTERIEURS (ENSEIGNEMENT OU AUTRES depuis l'âge de 18 ans)

(Joindre obligatoirement les pièces justificatives : contrats, fiches de paie …)

Période d'exercice : date de début et de fin	Fonctions exercées : nom et adresse de l'employeur	Horaire hebdomadaire

HONORABILITE

ATTESTATION SUR L'HONNEUR de non-engagement et déclaration négative de sanctions disciplinaires

☐ J'atteste sur l'honneur être libre de tout engagement envers l'Administration, sinon je déclare :

- Enseigner dans une autre académie (préciser laquelle) :
- Exercer une autre profession (indiquer l'emploi occupé, l'employeur concerné et joindre une autorisation préalable de cumul de l'employeur actuel) :

☐ J'atteste sur l'honneur n'avoir fait l'objet :

- D'aucune condamnation incompatible avec les fonctions d'enseignant ;
- D'aucune mesure d'exclusion de la fonction publique ;
- D'aucune sanction disciplinaire dans l'exercice de mes fonctions d'enseignement ;
- D'aucune décision de non-renouvellement de délégation soit dans l'enseignement public, soit dans l'enseignement privé, pour un motif lié à mon comportement ou à ma manière de servir ;
- D'aucun retrait de contrat après deux inspections pédagogiques défavorables dans la même discipline ;
- D'aucune indemnité spécifique de rupture conventionnelle durant les six années précédant le recrutement.

NOM : PRENOM :

DOSSIER DE PRISE EN CHARGE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE - 1er DEGRE

PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE AU DOSSIER

- ✓ Copie lisible en format PDF de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
- ✓ Copie lisible en format PDF de l'acte de naissance ou du livret de famille (uniquement pour les personnes nées hors de France)
- ✓ Copie lisible en format PDF de la carte vitale
- ✓ Exemplaire original du Relevé d'Identité Bancaire (RIB). *Pour un compte-joint, si le nom du (de la) conjoint(e) n'apparait pas en entier sur le RIB, joindre en plus une photocopie du livret de famille.*
- ✓ Attestation pour la Journée Défense et Citoyenneté (pour les nationaux de moins de 25 ans)
- ✓ Copie du titre ou diplôme le plus élevé détenu (joindre une attestation de comparabilité délivrée par ENIC-NARIC pour tout titre ou diplôme étranger).
- ✓ Attestation de justification de situation familiale (livret de famille, certificat de PACS etc.)
- ✓ Attestation de natation (50 mètres)
- ✓ Attestation d'aptitude au secourisme

Pour les étrangers

- ✓ Titre de séjour valide autorisant le travail à temps complet pour au moins la durée de l'année scolaire. *Bien anticiper la demande de renouvellement à la préfecture*
- ✓ Autorisation de travail (si le titre de séjour ne justifie pas l'autorisation de travail)
- ✓ Dérogation à la condition de nationalité pour les ressortissants hors état de l'espace économique européen (EEE) et hors pays de l'Union Européenne octroyée par les services rectoraux (voir le formulaire de demande de dérogation et la liste des pièces à fournir en annexe). *Pour rappel, les lauréats de concours devaient formuler la dérogation à la condition de nationalité dès leur inscription au concours et, au plus tard à la date de parution des résultats d'admissibilité.*

Si je souhaite bénéficier du Supplément Familial de Traitement (SFT), je joins les pièces suivantes :

- ✓ Copie complète du livret de famille portant mention de tous les enfants et parents
- ✓ Attestation de paiement de la CAF à partir de deux enfants
- ✓ Pièces justificatives du jugement de divorce ou de séparation, s'il y a lieu
- ✓ Pour les enfants âgés de 16 à 20 ans, je dois justifier la situation avec les pièces suivantes :

Si mon enfant est scolarisé	S'il est en contrat d'apprentissage	S'il est sans activité professionnelle	S'il est allocataire de prestations familiales	S'il n'est pas scolarisé en raison de sa situation médicale
Certificat de scolarité de l'année en cours	Contrat d'apprentissage + dernier bulletin de salaire	Attestation pôle emploi	Justificatif CAF	Justificatif médical

J'atteste sur l'honneur que les renseignements indiqués dans ce dossier sont exacts et complets.

Fait à, le (Lieu et date de signature) _____

Signature de l'intéressé(e) _____

NOM : _____ PRENOM : _____

ANNEXE : DEMANDE DE DEROGATION A LA CONDITION DE NATIONALITE POUR LES CANDIDATS NES HORS UNION EUROPEENNE OU HORS ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN (1er degré)

Je soussigné(e)

Nom d'usage :

Nom patronymique :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Ville de naissance :

Pays de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

sollicite une dérogation à la condition de nationalité française, condition réglementaire pour obtenir une nomination en qualité de maître délégué dans un établissement d'enseignement privé sous contrat d'association, si ma candidature était retenue (et sous réserve de satisfaire au droit du travail en France) dans le 1er degré.

J'ai pris connaissance du document « Demande de dérogation à la condition de nationalité - liste des pièces à fournir » et j'atteste avoir fourni les justificatifs relatifs à ma situation.

Fait le : à

Signature :

NOM : PRENOM :

ANNEXE : DEMANDE DE DÉROGATION À LA CONDITION DE NATIONALITÉ (1/2)

Liste des pièces à fournir

Pièces demandées	Type de document pouvant servir de justificatif
Justificatif d'identité	- photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité, copie ou extrait de l'acte de naissance - titre de séjour
Justificatif du niveau de maîtrise de la langue française (1) *Pour vous procurer les documents cités ci-contre, vous pouvez vous référer à la rubrique 5.*	1) Diplôme permettant d'attester d'un niveau de langue française suffisant : par exemple, un diplôme de niveau licence (niveau 6 du Cadre national des certifications professionnelles (2)), obtenu suite à un cursus dans un établissement d'enseignement français Si vous ne possédez pas un tel diplôme, vous pouvez produire un des documents suivants : 2) Attestation de niveau délivrée par un organisme reconnu par l'Etat comme apte à assurer une formation "français langue d'intégration" 3) Attestation de réussite d'un test linguistique certifié ou reconnu au niveau international, comportant des épreuves distinctes permettant une évaluation de l'expression écrite et orale du demandeur

(1) Décret n° 93-1362 du 30 décembre 1993 – Article 37.1 : documents pouvant être produits pour justifier du niveau de langue française égal ou supérieur au niveau requis
(2) Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au Cadre national des certifications professionnelles : Le niveau 6 atteste la capacité à analyser et résoudre des problèmes complexes imprévus dans un domaine spécifique, à formaliser des savoir-faire et des méthodes et à les capitaliser. Les diplômes conférant le grade de licence sont classés à ce niveau du cadre national.

Niveau de maîtrise de la langue française requis selon l'enseignement envisagé :

Le niveau de maîtrise de la langue est fixé selon le cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe, qui définit une nomenclature permettant de distinguer les utilisateurs débutants (niveaux A1 et A2), indépendants (niveaux B1 et B2) ou expérimentés (niveaux C1 et C2). Le niveau de maîtrise de la langue requis diffère en fonction du type d'enseignement envisagé :

Type d'enseignement	Niveau de maîtrise de la langue française requis
Enseignement d'une durée supérieure à 50 % du temps scolaire dans une école maternelle ou élémentaire	C2
Enseignement du français	C2
Enseignement d'une langue vivante autre que le français : - soit la langue officielle du pays dont le candidat est ressortissant - soit toute autre langue que la langue natale du candidat justifiée par une attestation d'un niveau C2	A2
Enseignement de toute discipline dans une langue étrangère, dans un établissement bilingue	A2
Enseignement de toutes les disciplines autres que le français ou une langue étrangère	B2

Remarques :
1. Le niveau C2 est requis pour être nommé professeur des écoles stagiaire.
2. Les niveaux indiqués sont des niveaux minimum : le niveau du candidat peut, bien sûr, être supérieur au niveau demandé.

NOM : PRENOM :

ANNEXE : DEMANDE DE DÉROGATION À LA CONDITION DE NATIONALITÉ (2/2)

Liste des pièces à fournir

Comment se procurer le document attestant de la maitrise de la langue française ?

Si vous n'êtes pas déjà titulaire d'un diplôme ou d'une certification pouvant attester de la maîtrise de la langue française (voir tableau ci-après), vous devrez passer un test linguistique afin d'obtenir l'attestation du niveau requis pour le concours auquel vous avez candidaté.

Ci-dessous une liste non exhaustive des différents types de tests linguistiques à passer et d'organismes habilités à délivrer les documents attestant du niveau de maîtrise de la langue française :

- DALF (diplôme approfondi de langue française) pour le niveau C2, délivré par le CIEP (Centre international d'études pédagogiques) ;
- DELF (diplôme d'études en langue française) pour le niveau B2, délivré par le CIEP ;
- DCL (diplôme de compétence en langues) pour les niveaux A2 et B2, délivré par le Ministère de l'Education Nationale ;
- TCF (test de connaissance du français) « tout public », qui donne lieu à une attestation indiquant le niveau linguistique du candidat, délivrée par le CIEP ;
- TEF (test d'évaluation du français), qui donne lieu à une attestation indiquant le niveau linguistique du candidat, délivrée par le centre « Le français des affaires » de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Paris Ile-de-France.

Niveau de langue	Organisme habilité à délivrer le document	Test ou examen à passer	Attestation ou diplôme délivré
C2	CIEP	DALF-C2	DALF niveau C2
	CIEP	TCF « tout public »	Attestation de niveau
	CCI Paris Ile-de-France	TEF	Attestation de niveau
B2	CIEP	DELF-B2	DELF niveau B2
	CIEP	TCF « tout public »	Attestation de niveau
	CCI Paris Ile-de-France	TEF	Attestation de niveau
	Education Nationale	DCL-B2	DCL niveau B2
A2	CIEP	DELF-A2	DELF niveau A2
	CIEP	TCF « tout public »	Attestation de niveau
	CCI Paris Ile-de-France	TEF	Attestation de niveau
	Education Nationale	DCL-A2	DCL niveau A2
	Pour le niveau A2, vous pouvez également présenter tout diplôme ou certification figurant au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles)		
Tous niveaux	Si vous êtes déjà titulaire d'un diplôme français de niveau licence (niveau 6 du Cadre national des certifications professionnelles) suite à un cursus dans un établissement d'enseignement français, le recteur peut considérer que ce diplôme atteste d'un niveau de langue suffisant pour la fonction exercée		

NOM : PRENOM :